

COMPTE-RENDU

COMMUNE DE LYS ST GEORGES

Département de l'Indre

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 AVRIL 2014

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 11

Le trois avril deux mille quatorze à vingt heures trente minutes les membres du Conseil Municipal de la commune de LYS-ST-GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur VILLETEAU Christian, Maire, dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 29 mars 2014

Etaient présents : Christian VILLETEAU, Jean-François VIAUD, Pascal BALLEREAU, Christiane TARDIVAT, Quentin MENURET, Jean-François FOUCHET, Olivier MICHOT, Michaël BLANCHARD, Sylvie LAURENT, Cécile DEGROLARD, Nicole MISÉRE

Secrétaire de séance : Quentin MENURET

Approbation du compte-rendu du 28 mars 2014

Le compte-rendu des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 28 mars 2014 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

2014-13 à 2014-19 : Vote des délégués aux Syndicats Intercommunaux

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts des syndicats communaux auxquels la commune de LYS-ST-GEORGES adhère, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués suivant le tableau ci-dessous.

STRUCTURE	Nombre de délégué à élire prévu aux statuts	DELEGUES élus
SYNDICAT DES EAUX DE LA COUARDE	2 titulaires 2 suppléants	FOUCHET Jean-François (T) VIAUD Jean-François (T) LAURENT Sylvie (S) MENURET Quentin (S)
SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA BOUZANNE	2 titulaires 1 suppléant	BALLEREAU Pascal (T) FOUCHET Jean-François(T) LAURENT Sylvie(S)
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA CHATRE EN BERRY	2 titulaires 2 suppléants	MICHOT Olivier (T) MENURET Quentin (T) BLANCHARD Michaël (S) BALLEREAU Pascal (S)
COMITE TERRITORIAL DU PAYS DE LA CHATRE EN BERRY Pour élection du SDEI	1 délégué	MICHOT Olivier

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SCOLAIRE DU SECTEUR DE LA CHATRE (SIVU)	1 titulaire 1 suppléant	BLANCHARD Michaël (T) MICHOT Olivier (S)
SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME DANS L'INDRE	1 titulaire 1 suppléant	MENURET Quentin (T) FOUCHET Jean-François(S)
SYNDICAT INTERCOMMUNAL LYS-SARZAY-TRANZAULT R.P.I	2 titulaires 2 suppléants	BLANCHARD Michaël (T) LAURENT Sylvie (T) VIAUD Jean-François (S) MENURET Quentin (S)

2014-20 : Election des membres élus au conseil d'administration du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement obligatoire dans chaque commune. Il est géré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire.

Le Conseil administration comprend un nombre égal de membres élus et de membres nommés.

Les membres élus sont désignés au sein du Conseil Municipal.

Les membres nommés sont désignés au sein de la Commune par un arrêté du Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- décide que le Conseil d'administration du CCAS sera composé de
 - Président de droit : Le Maire VILLETEAU Christian
 - 4 membres élus du Conseil Municipal
 - 4 membres nommés au sein de la commune
- désigne les membres suivants au sein du Conseil Municipal pour siéger au CCAS :
 - Monsieur BALLEREAU Pascal
 - Madame TARDIVAT Christiane
 - Madame DEGROLARD Cécile
 - Madame MISÉRÉ Nicole

2014-21 : Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'Etat de Notification des Taux d'Imposition de l'année 2013 concernant la taxe d'habitation, les taxes foncières et la CFE de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune pour l'année 2014.

La taxe d'habitation s'élève donc à 20.35%, la taxe foncière sur le bâti à 8.79%, la taxe foncière sur le non bâti à 30.12% et la CFE à 20.10%

2014-22 : Vote du budget communal 2014

Le Conseil Municipal après avoir examiné chaque proposition vote à l'unanimité :

- Le budget unique- principal commune – 2014 qui s'équilibre pour la section de fonctionnement à la somme de 270 555.90 € et 145 288.16 € pour la section d'investissement.

Questions diverses :

- Point propre rue des A.F.N : des devis vont être demandés afin d'améliorer l'accès aux bacs pour les utilisateurs.
- Spectacle le seigneur du LYS les 1, 2, 3 août 2014 place de l'église : le Conseil Municipal donne son accord. Un arrêté devra être pris afin de réglementer la circulation.